
ERIC BOTHOREL
Député de la 5^e circonscription des Côtes d'Armor

COMMUNIQUÉ

Lannion, le 7 mai 2026

Côtes-d'Armor : tout est permis !

Depuis plusieurs mois, de nombreux jeunes et moins jeunes conducteurs de notre département avaient le plus grand mal à passer leur permis de conduire, qui reste un véritable sésame pour l'autonomie et l'accès au travail.

Je pense notamment à Justin ; inscrit depuis le 1^{er} décembre dernier et qui début mai n'avait toujours aucune date.

J'ai interpellé le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, qui m'a annoncé de bonnes nouvelles. Il a tenu à m'apporter les informations suivantes sur la situation des délais d'accès à l'examen pratique du permis de conduire dans le département des Côtes-d'Armor.

Dans notre département, les effectifs d'inspecteurs du permis de conduire et de sécurité routière s'élèvent à 10 postes équivalents temps plein. Depuis peu, les 10 postes sont occupés, le délai médian du passage du permis de conduire est de 71 jours (contre 77j au niveau national et 74j au niveau de la région Bretagne) et le taux de réussite au permis s'élève à 62%.

Le département a en effet connu un passage difficile en 2025, en cumulant un congé longue maladie et un stagiaire parti en formation. Pendant un temps, il n'y a ainsi eu que 8 inspecteurs opérationnels sur le territoire. Depuis, la situation s'est rétablie.

Néanmoins, la délicate situation traversée a été prise en compte par l'affectation d'un lauréat du concours 2026 en sureffectif. Ce lauréat entre en formation en mai 2026 et sera en mesure de faire passer des examens dès le mois de septembre prochain. Il constituera ainsi un 11^e inspecteur dans le département, illustrant l'attention portée aux territoires disposant de peu d'effectifs.

Le gouvernement continue par ailleurs de travailler à réduire les délais d'attente.

Et Justin a obtenu une date de passage à la fin de ce mois de juin. Je lui conseille de ne pas s'inspirer de Jean Yanne, lors de son vieux sketch sur le permis de conduite et d'être aimable avec l'examineur ou l'examinatrice. Nous en avons besoin !